

NON À LA LOI TRAVAIL, NON AU 49.3

Après deux mois de lutte la mobilisation s'accroît : des grèves reconductibles sont votées dans plusieurs secteurs (cheminots, routiers, ...) des actions de blocage se multiplient (raffineries, centres des impôts, péages, ...), des manifestations partout en France se renforcent. **Nous pouvons faire reculer le gouvernement et obtenir le retrait du projet de loi travail. Mobilisons-nous !**

**Réclamons la réduction du temps de travail et sans réduction de salaire.
Travaillons moins pour travailler toutes et tous**

Manifestons jeudi 26 Mai

tous et toutes en grève de 1h à 24h

Le 27 mai nos collègues d'Air France passeront en jugement suite à la manifestation au siège. 11 seront accusés d'avoir ouvert une grille et 5 dans « l'affaire de la chemise ». Le soutien aux « 16 d'Air France », aux « 8 de Goodyear » et à toutes les victimes de la répression patronale et gouvernementale est indispensable. Il participe de l'indispensable solidarité entre salariés et à la défense de nos droits à manifester, à protéger nos emplois, à améliorer nos conditions de vie. **Les soutenir, c'est défendre nos droits. Nous exigeons :**

- l'arrêt des poursuites judiciaires
- le retrait des procédures de sanction à l'encontre des salariés Sol et Pilotes
- la réintégration des 4 collègues licenciés : Pascal, Samir, David et Fabrice
- l'arrêt du recours auprès du ministère du travail à l'encontre de Vincent, délégué du personnel à la Maintenance

Grève de 1h à 24h le vendredi 27 Mai

**Rendez-vous à partir de 9h devant le Tribunal de
Grande Instance de Bobigny
(173, avenue Paul Vaillant Couturier)
A 12h30 meeting unitaire**

Pour les salariés en horaire décalé : appel du mercredi 25 mai 22h au samedi 28 mai 7H00

Pour le personnel soumis à la loi Diard n'n'oubliez pas de vous déclarer 48H à l'avance.

Le bureau national, 20 mai 2016